

De Moroni à Gbadolite

Lettre du Continent, 17 avril 1997

N° 280 17/04/1997

ZAIRE

DE MORONI À GBADOLITE

Dans un article sur les mercenaires français qui avaient été recrutés pour soutenir les Forces armées zairoises du maréchal Mobutu, nous avons cité le 20 février dernier « *le Groupe 11, une société de sécurité dirigée par Nicolas C.* ». Dans un droit de réponse, le conseil de Nicolas Courcelle nous écrit qu'il « *s'agit d'informations fausses qui portent atteinte à l'image de marque de la société Groupe 11 et à l'honneur et à la considération de Monsieur Nicolas Courcelle, lequel dément formellement avoir participé personnellement, en qualité de dirigeant de la société Groupe 11, directement ou indirectement, au recrutement de mercenaires pour servir les intérêts du président Mobutu au Zaïre. La société Groupe 11 est une entreprise de protection de per-*

sonnes qui exerce son activité dans un cadre strictement réglementé de façon transparente au service d'une clientèle exclusivement commerciale constituée d'entreprises et de particuliers, tant en France qu'à l'étranger. Monsieur Nicolas Courcelle ne s'est jamais rendu au Zaïre, que ce soit dans le cadre de l'activité de la société Groupe 11 ou à titre personnel, n'a jamais participé à aucune activité de mercenariat et ne s'explique pas l'affirmation fausse lancée par le Journal dont plusieurs publications se sont fait l'écho. En outre, Monsieur Nicolas Courcelle n'est membre d'aucun parti politique et s'insurge contre l'amalgame entretenu dans la presse entre l'activité de la société Groupe 11 et celle des services de sécurité du Front national ou d'autres groupements d'extrême droite avec lesquels il n'a aucun lien ». Dont acte.